

Sommaire

Actualités

Montée des tensions religieuses: la plus grande menace pour la paix et la transition vers la démocratie

Aung San Suu Kyi favorable à la mine de Monywa

Le budget de l'armée augmente

Aung San Suu Kyi reconduite à la tête de son parti

Les pourparlers entre les autorités et la KIA ne parviennent pas à endiguer les combats

Craintes pour la liberté de la presse : une nouvelle loi décriée et un nouveau bureau de la censure institué

Le conseil des droits de l'homme des Nations Unies adopte sa résolution sur la Birmanie

Des confiscations de terres systématiques et généralisées

Campagne pour la libération des prisonniers politiques

Libérez Aung Naing !

Nous soutenir, Nous rejoindre

Edito

Le 26 avril dernier, le Conseil de l'Union Européenne (UE), suspendait la plupart des sanctions prises à l'encontre de la Birmanie et spécifiait que cette suspension devait courir jusqu'au 30 avril 2013. En suspendant ses sanctions, l'UE précisait clairement les progrès qu'elle s'attendait à voir en réponse. Les conclusions du Conseil statuaient:

« L'UE attend toujours la libération sans condition des autres prisonniers politiques et la levée de toutes les restrictions imposées à ceux qui ont déjà été libérés. Elle espère que le conflit prendra fin, que l'accès à l'aide humanitaire s'améliorera considérablement, en particulier pour ceux qui sont victimes du conflit dans l'État de Kachin et le long de la frontière orientale et, en outre, que le statut des Rohingyas sera examiné et que leurs conditions de vie seront améliorées. »

Or, en dépit d'indéniables avancées réalisées par ailleurs et que l'UE se doit d'encourager, ces progrès n'ont pas été réalisés :

- Tout d'abord, des centaines de prisonniers politiques sont toujours en prison et la grande majorité de ceux qui ont été libérés ont seulement été remis en liberté conditionnelle
- Les conflits armés n'ont pas cessé.
- L'accès à l'aide humanitaire ne s'est pas non plus « considérablement amélioré ».
- Le statut et les conditions de vie des Rohingyas se sont en fait considérablement aggravés l'an dernier à la suite de violences interconfessionnelles, qui se sont transformées plus tard en attaques systématiques contre les membres de cette communauté.

Les conditions posées par le Conseil de l'UE n'ayant pas été rencontrées et la situation s'étant même aggravée à certains égards, lever les sanctions serait prématuré et nuirait à la crédibilité de l'UE.

C'est pourquoi, nous demandons à la France de veiller à ce qu'il n'y ait aucun signe de relâche de la pression ou de normalisation des relations tant que ces graves préoccupations ne sont pas abordées et l'appelons donc à se positionner en faveur du maintien de la suspension des sanctions.

Bonne Lecture

L'équipe d'Info Birmanie

Montée des tensions religieuses : la plus grande menace pour la paix et la transition vers la démocratie

De nouvelles violences communautaires ont déjà fait 40 morts dans le centre du pays, la foule s'en prenant aux individus et détruisant des maisons et des mosquées.

Des quartiers entiers ont été rasés, des mosquées brûlées et des milliers de personnes déplacées (12 000 selon l'ONU). Si l'état d'urgence a permis un retour au calme relatif dans cette ville, les violences s'étendent désormais à d'autres régions, y compris dans certains quartiers de l'ancienne capitale, Rangoun.

En 2012, des affrontements entre bouddhistes de la minorité ethnique rakhine et musulmans de la minorité apatride des Rohingyas avaient déjà fait plus de 180 morts et 110 000 déplacés dans l'ouest du pays.

Les premiers troubles ont éclaté le 20 mars dernier dans la ville de Meikhtila, en Birmanie centrale, à la suite d'un différend commercial dans un magasin d'or. Une bagarre a éclaté entre le propriétaire musulman de la boutique et des clients bouddhistes. Une foule d'individus a alors détruit la boutique et tous les commerces aux alentours tenus par des musulmans.

Le président Thein Sein a déclaré l'Etat d'urgence le 22 mars. Le bilan officiel du gouvernement est de 40 morts, mais certaines sources prétendent que le bilan atteindrait 100 morts. Il est cependant difficile d'obtenir des chiffres fiables sachant que les journalistes, birmans ou étrangers, ont subi des menaces, des individus les forçant à leur donner leurs cartes mémoires, et certains ont dû se réfugier

dans des monastères pour éviter les représailles.

De fortes tensions sous-jacentes expliquent comment un incident « banal » de ce type a pu conduire à des émeutes religieuses de cette ampleur.

Une campagne nationaliste haineuse et d'incitation à la violence contre les musulmans

La « campagne 969 » (« 969 » faisant référence aux préceptes bouddhistes) se propage actuellement en Birmanie. Cette campagne cible les commerçants musulmans, et appelle au boycott des entreprises musulmanes. Depuis plusieurs mois, des tracts et des lettres « antimusulmans » ont été largement distribués à travers la Birmanie.

Des tensions latentes entre les communautés musulmanes et bouddhistes en Birmanie existent depuis de nombreuses années

Ces tensions ont été exploitées par les régimes successifs afin de créer une situation où l'armée est nécessaire. Beaucoup de Birmans de la majorité « bamar » voient l'identité birmane et l'identité bouddhiste comme une seule et même chose.

Pour en savoir plus, nous vous recommandons de lire notre éclairage sur la montée des tensions religieuses, en cliquant ici.

Aung San Suu Kyi favorable à la mine de Monywa

La commission présidée par Daw Aung San Suu Kyi chargée d'enquêter sur la viabilité de la mine de cuivre de Monywa dans la division de Sagaing, s'est dit favorable à la poursuite de la mine. Dans un rapport publié le 11 mars, la commission reconnaît que la mine ne répond pas aux critères de protection de l'environnement et ne permettra pas de créer plus d'emplois pour les populations locales. Toutefois, l'expansion des opérations de la mine doit se poursuivre afin d'éviter de créer des tensions avec la Chine et pour ne pas décourager les investissements futurs. Le rapport constate que la compensation initiale allouée aux agriculteurs de 5,80 kyats (US \$ 0,09) par acre était inappropriée. En conséquence, le rapport recommande aux autorités d'indemniser à hauteur de 1,5 million de kyats (US \$ 1.730) par acre pour une superficie totale de 6.784 hectares, avant que les opérations ne reprennent.

En outre, le rapport affirme que la police a utilisé des bombes fumigènes qui contenaient du phosphore blanc lors de la répression des manifestations pacifiques, et a reconnu que des dizaines de personnes, notamment des moines avait été blessés.

Les villageois et activistes qui militaient contre le projet de mine ont rejeté les conclusions du rapport et ont indiqué qu'ils continueraient à faire campagne tant que le projet ne sera pas fermé. Mi-mars, les autorités ont commencé à verser une compensation aux agriculteurs pour les terres confisquées en raison de l'expansion de la mine. Certains agriculteurs ont refusé ces compensations, affirmant que le montant était encore bien en deçà

des prix du marché. Le 1er avril, le quotidien d'Etat le New Light of Myanmar a rapporté qu'entre le 16 et le 29 mars, 536 agriculteurs ont reçu un total de 1,7 milliards de kyats (1,9 millions de dollars) en compensation.¹

Daw Aung San Suu Kyi s'est rendu dans les environs de la mine pour exhorter les habitants à mettre fin aux manifestations et à accepter les recommandations du rapport. Des centaines de villageois se sont confrontés à Aung San Suu Kyi et ont exprimé leur mécontentement concernant les recommandations de la commission. Les trois derniers camps de manifestants ont pourtant été fermés sur ordre des autorités.

Le budget de l'armée augmente

Le budget accordé à l'armée augmente pour une seconde année consécutive. Le 21 mars, le Parlement a voté le budget alloué aux dépenses militaires pour l'année fiscale 2013/2014. Elles représenteraient environ 21 % du budget global, soit cinq fois plus que le budget consacré à la santé (3,9%) Cela donne une indication claire sur les priorités du gouvernement.

Aung San Suu Kyi reconduite à la tête de son parti

L'opposante birmane Aung San Suu Kyi, âgée de 67 ans, a été reconduite à l'unanimité pour diriger la Ligue nationale pour la démocratie. Le parti qu'elle a fondé il y a presque 25 ans s'est réuni en congrès à Rangoon pour préparer les élections de 2015 et désigner de nouveaux leaders. Peu de changements ont été effectués à la tête du parti. Ses dirigeants historiques gardent les mêmes fonctions.

¹ Reuters (12 Mar 13) Myanmar copper mine told to compensate for land grabs; NLM (21 Mar 13) Compensation of farmers continue

Les pourparlers ente les autorités et la KIA ne parviennent pas à endiguer les combats

En mars, l'armée birmane a continué à attaquer les positions de l'Armée d'indépendance kachin (KIA) en dépit d'une nouvelle série de pourparlers entre les autorités et le groupe armé kachin. Les 11 et 12 mars, une délégation menée par le Ministre d'Etat Aung Min a rencontré des représentants de la KIA à Ruili, dans la province du Yunnan, en Chine. Des représentants d'autres groupes ethniques étaient aussi présents en tant qu'observateurs. Encore une fois, aucun accord n'a été trouvé et les deux parties se sont mises d'accord pour tenir de nouvelles discussions de paix prochainement.¹

Craintes pour la liberté de la presse : une nouvelle loi décriée et un nouveau bureau de la censure institué

La loi sur l'impression et la publication a été voté au Parlement. Cette dernière contient des mentions liberticides pour la liberté de la presse, ce qui n'est pas sans inquiéter les professionnels des médias birmans.

La loi prévoit notamment qu'une publication pourrait être déclarée « illégale » dans un certain nombre de cas, notamment sous des accusations aussi vagues que des « écrits dangereux pour la réconciliation nationale ou blessants pour les religions », « la perturbation de la primauté du droit », et la « violation de la Constitution et des autres lois existantes ». De lourdes peines sont prévues pour les journalistes contrevenants, jusqu'à six mois d'emprisonnement, assortis d'une amende pouvant atteindre 12 000 dollars pour une publication sans autorisation.

¹ Kachin News Group (06 Mar 13) Burma govt and KIO to meet in China next week, as fighting and airstrikes continue

En outre, les professionnels des médias birmans sont préoccupés par la décision du gouvernement de former un « comité de surveillance des médias » qui aura la même vocation que l'ancien bureau de la censure, aboli en août dernier. Le Comité central de surveillance pour l'enregistrement et la distribution des imprimeurs et des éditeurs (CSCRDP) est chargé de surveiller les publications et leurs parutions, et a le pouvoir de suspendre ou révoquer les licences de publication.²

Le conseil des droits de l'homme des Nations Unies adopte sa résolution sur la Birmanie

Dans sa résolution sur la Birmanie, adoptée par consensus le 21 mars 2013, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a alerté sur les violations des droits de l'homme qui sont susceptibles de violer le droit international, notamment « les détentions arbitraires, les déplacements forcés, les confiscations de terres, les viols et autres formes de violence sexuelle, la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi que les violations du droit international humanitaire ».

Le Conseil des droits de l'homme a aussi exprimé « sa profonde préoccupation » devant la poursuite du conflit armé dans l'État de Kachin et la persistance des tensions intercommunautaires dans l'Etat d'Arakan.

Le Conseil des droits de l'homme a aussi réitéré son appel au gouvernement birman, lui demandant instamment de procéder à « une enquête complète, transparente et indépendante sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme internationalement reconnus et du droit international humanitaire ».

² Reporters sans Frontières (7 mars 12) Le gouvernement birman, entre progrès et stagnation

Le Conseil a aussi décidé de renouveler le mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Birmanie pour une nouvelle année. et locales et les groupes ethniques armés.¹

Des confiscations de terres systématiques et généralisées

En mars, de nouvelles preuves ont émergé affirmant que les confiscations de terres sont systématiques et généralisées à travers tout le pays.

La commission parlementaire chargée d'enquêter sur les cas de confiscations de terres a soumis son rapport au Parlement le 1er mars. Entre la fin du mois de juillet 2012 et fin janvier 2013, la Commission a reçu 565 plaintes affirmant que l'armée avait confisqué de force un total de 247 077 hectares de terres agricoles.

Le *Karen Human Rights Group* (KHRG) a publié un rapport le 5 mars, intitulé « Perte de terrain: Les conflits fonciers et l'action collective dans l'est du Myanmar ». Le rapport, basé sur des données recueillies entre les mois de janvier 2011 et novembre 2012, a révélé que suite à la signature d'un accord de cessez-le-feu initial entre le gouvernement et l'Union Nationale Karen (KNU) en janvier 2012, les cas de confiscation de terres avaient fortement augmenté dans quatre états et divisions peuplés majoritairement par l'ethnie Karen.

Les terres ont été confisquées pour la mise en œuvre de projets d'infrastructure, l'exploitation forestière, l'exploitation minière et l'agriculture commerciale. Tous ces projets étant menés ou facilités par les autorités ainsi que par des entreprises étrangères

¹ Irrawaddy (05 Mar 13) Military Involved in Massive Land Grabs: Parliamentary Report
KHRG (05 Mar 13) Losing ground: Land conflicts and collective action in eastern Myanmar

Campagne pour la libération des prisonniers politiques

« *Un prisonnier de conscience est un prisonnier de trop* »

Daw Aung San Suu Kyi, Conférence Nobel, Oslo, 16 juin 2012



S'il faut se réjouir de la libération de près de 700 prisonniers politiques depuis mai 2011, environ 250 prisonniers politiques sont toujours détenus dans les prisons birmanes et le nombre croissant de détentions arbitraires donne à réfléchir. Depuis janvier 2012, il y a eu au moins 200 arrestations politiquement motivées. Le gouvernement actuel utilise en effet la législation pour persécuter et intimider les personnes qui osent exprimer des opinions contraires aux intérêts de l'État. Les lois répressives sont toujours en place et donnent au gouvernement un

cadre juridique lui permettant de procéder à des arrestations arbitraires et de mettre sous silence les voix dissidentes.

Emprisonnés dans les conditions les plus abominables, ils ont subi des actes de torture physique et psychologique, ont souvent été placés en isolement total, dans des prisons loin de leurs familles et n'ont pas eu un accès à l'assistance médicale dont ils ont besoin pour survivre. Nombre d'entre eux ont péri du fait de mauvais traitements ou d'un manque de soins adaptés à leurs problèmes de santé.

Le gouvernement birman utilise ces prisonniers comme monnaie d'échange, les relâchant de temps en temps pour améliorer leur image sans toutefois entamer de véritables réformes démocratiques. La plupart d'entre eux sont libérés sous conditions, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas été graciés mais que leur peine a simplement été suspendue. S'ils sont arrêtés de nouveau ils devront donc purger leur ancienne peine. Les lois répressives en vertu desquelles ces personnes ont été emprisonnées demeurent au cœur du système.

La communauté internationale ne doit pas oublier les prisonniers politiques restés en prison et doit agir pour réclamer leur libération immédiate.

Chaque mois, Info Birmanie met en lumière le cas d'un ou plusieurs prisonniers et fait appel à Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères, pour demander la libération de tous les prisonniers politiques.. Pour cela, votre soutien est indispensable.

Signez la pétition ici !

Agissons pour la paix et la démocratie en **BIRMANIE**

Info Birmanie

La Ruche - 84 quai de jemmapes - 75010 Paris

Tél 07 62 80 61 33 - Email infobirmanie@gmail.com - <http://www.info-birmanie.org/>

Campagne pour la libération des prisonniers politiques



Aung Naing (Aka Nu Man) purge une peine de 17 ans de prison. Il a été arrêté en 1999 pour avoir pris part à des manifestations étudiantes

Agissez maintenant en signant la pétition demander sa libération ainsi que celle de tous les prisonniers en cliquant [ICI](#)

Aung Naing est un activiste birman, il est un fils de U Kyaw Min, lui ancien prisonnier politique. En 1999, Aung Naing a été arrêté pour son implication dans une manifestation d'étudiants. Il a été faussement accusé d'être en possession de drogues en vertu de la Loi sur les stupéfiants. Il a été condamné à 26 ans de prison avec travaux forcés à la prison d'Insein, à Rangoun.

En 2005, les membres de sa famille, dont son père, ont été arrêtés et Aung Naing a de nouveau été jugé avec sa famille. Ils ont tous été accusés d'avoir obtenu la citoyenneté birmane illégalement et d'avoir dissimuler leurs origines Rohingya, notamment en vertu de l'article 18 de la loi de 1982 sur la citoyenneté. Toute la famille appartient à l'ethnie Rohingya.

La Loi sur la Citoyenneté de 1982, initiée par le Général Ne Win, n'est pas compatible avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), ni avec les obligations légales de la Birmanie en vertu des traités internationaux. Elle a arbitrairement déchu nombreuses personnes de leur droit à la nationalité birmane.

Selon le verdict du procès de 2005, Aung Naing a écopé de 17 années de prison supplémentaires, en plus de sa peine d'origine. Cependant, en raison d'une amnistie présidentielle, Aung Naing a vu sa peine de prison réduire à 17 années. Sa famille a été libérée en 2012, mais lui reste toujours en prison. Selon les membres de sa famille, il souffre de problèmes cardiaques et il a besoin de toute urgence d'une opération des yeux.

Agissons pour la paix et la démocratie en **BIRMANIE**

Info Birmanie

La Ruche - 84 quai de jemmapes - 75010 Paris

Tél 07 62 80 61 33 - Email infobirmanie@gmail.com - <http://www.info-birmanie.org/>



« Usez de votre liberté pour promouvoir la nôtre » Aung San Suu Kyi



La Ruche - 84, quai de Jemmapes
75010 Paris
Tél. 07 62 80 61 33
Mail. infobirmanie@gmail.com
<http://www.info-birmanie.org>

Info Birmanie est une association loi 1901 à but non lucratif. En étroite collaboration avec des membres de l'opposition démocrate birmane en France et à l'étranger, Info Birmanie entend promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme en Birmanie.

Nos actions en France visent à :

Valoriser auprès du gouvernement français et l'Union européenne le modèle politique alternatif porté par le mouvement démocrate birman ;

Alerter les institutions françaises et européennes des violations des droits de l'Homme perpétrées par le régime birman ;

Sensibiliser la population française sur la situation politique, économique et sociale en Birmanie en organisant des manifestations publiques, des conférences, des débats, des projections et des événements culturels.

Aidez Info Birmanie !

Envoyez vos dons par internet ou par chèque (libellé au nom de Info Birmanie, à l'adresse ci-dessus).
Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier de réduction d'impôt sur le revenu.

Rejoignez Info Birmanie en devenant bénévole, de manière ponctuelle ou régulière

Vous voulez agir, vous rendre utile en participant à nos actions de sensibilisation sur le pays lors des manifestations, salons ou autres événements publics ainsi qu'à promouvoir nos campagnes et pétitions.

Proposer et développer des projets, des événements ou autres opérations de sensibilisation et d'information en étroite collaboration avec notre coordinatrice.

Faire partager votre expérience et vos compétences en contribuant à produire de l'information francophone sur la Birmanie et le mouvement démocratique birman dans la newsletter, sur le site Internet ou contribuer à d'autres dossiers thématiques.

Contactez Célestine

07 62 80 61 33 / infobirmanie@gmail.com

Agissons pour la paix et la démocratie en **BIRMANIE**

Info Birmanie

74, rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Tél 01 46 33 41 62 - Email infobirmanie@gmail.com - <http://www.info-birmanie.org/>